



## INFORMATIONS PRATIQUES

ECOLE PRIVÉE MIXTE ST AUGUSTIN - 18, rue du stade - Belleville sur Vie  
85170 BELLEVIGNY - Tél. : 02 51 41 28 64 - E-mail : direction@bellevigny-staugustin.fr

[bellevigny-staugustin.fr](http://bellevigny-staugustin.fr)



### I- Horaires

Notre école fonctionne sur le rythme des 4 jours : lundi – mardi - jeudi - vendredi

Maternelle : **8h30 - 11h45 / 13h30 - 16h30**

Élémentaire : **8h30 - 12h00 / 13h45 - 16h30**

- Le matin, les enseignants assurent la surveillance à partir de 8h20.
- Le midi, les enseignants assurent la surveillance à partir de 13h20 en maternelle et 13h35 en élémentaire.

### II- Structure pédagogique

- **PS** : Mme PREAULT Laurence, ASEM : Mme PENAUD Aurélie
  - **MS** : Mme BUET Christelle, ASEM : Mme BOIVINEAU Corinne
  - **GS** : Mme DELANDES Sophie, ASEM : Mme MOINET Sylvie
  - **CP** : M. DUBE Pascal et Mme HERBRETEAU Elodie
  - **CE1** : Mme LEHEE Estelle
  - **CE2** : Mme GODET Anaïs et Mme PATRON Noélise
  - **CM1** : M. BERNARD Johann (Directeur) ; Mme RICHARD Sonia (décharge de direction le jeudi et 1 lundi sur 3)
  - **CM2** : Mme ROUX Christelle
  - **R.A.** : Mme GUYET Pauline
- Secrétariat et aide en élémentaire : Mme FRIN Isabelle
  - Restauration scolaire : Sylvie GUILLET, Christelle AUTHIER, Aurore GRELLIER, Mélissa IKOLI et Didier PERRAULT.

### III- Contacts

Adresse	<b>18 rue du Stade, Belleville Sur Vie, 85170 BELLEVIGNY</b>
Téléphone	<b>02 51 41 28 64</b>
Mail	<b>direction@bellevigny-staugustin.fr</b>
Site internet	<b>bellevigny-staugustin.fr</b>

### IV- Associations de parents

Les parents sont représentés par une association : l'**APEL** (Association des Parents de l'Enseignement Libre). Les parents participent également à la gestion financière et matérielle de l'école dans le cadre de l'**OGEC** (Organisme de Gestion des Ecoles Catholiques).

Chaque parent qui le souhaite peut rejoindre l'une des deux associations et participer activement à la vie de l'école.

## V- Participation financière

Selon votre souhait, vous pouvez choisir :

- de verser uniquement la contribution de « base »
- ou de verser la contribution de « solidarité »

Contributions scolaires par enfant (montant unique au sein de la famille, sauf application du ½ tarif pour le 3 <sup>ème</sup> enfant)	Mensuel
Choix 1 : « Contributions de base »	Soit 32,50€ x 11 mois
Choix 2 : « Montant de solidarité »	Soit 35,75€ x 11 mois
Choix 3 : « Montant de solidarité libre »	Soit (35,75€+..... €) X 11 mois

## VI- Pastorale

**Notre école est ouverte à tous les élèves.**

Notre école est également un **établissement catholique d'enseignement**. Le projet éducatif comprend donc une dimension religieuse. Sont proposés aux familles d'abord l'éveil à la foi, puis la catéchèse.

Si vous ne souhaitez pas que votre enfant soit catéchisé, il faudra nous le préciser à son arrivée en CE1. Votre enfant sera alors pris en charge à l'école.

## VII- Restauration scolaire

Commune de l'élève	Tarif
Bellevigny	4,36 €
Beaufou	4,72 €
Autre commune	5,07 €

½ tarif pour le 3<sup>ème</sup> enfant. Ces tarifs seront révisables en septembre 2024 selon la tarification de la mairie.

## VIII- Accueil périscolaire

L'accueil périscolaire se situe à côté de l'école et est géré par l'AJB (Association Jeunesse Bellevilloise). Pour tout renseignement (inscriptions, tarifs), vous pouvez contacter l'AJB.

Horaires	7h30-8h30	16h30-19h
Téléphone de l'AJB	02 51 41 10 23	
Mail de l'AJB	assojeunessebellevilloise@gmail.com	

## IX- Inscription

Si votre choix se porte sur l'école Saint Augustin, vous pouvez inscrire votre enfant ainsi :

- Remplir la **fiche d'inscription**.
- Apporter la photocopie du **livret de famille**.
- Apporter la photocopie du carnet de santé (pour les **vaccins obligatoires**).

NB : si besoin, les photocopies pourront être faites à l'école.

S'il s'agit d'un changement d'école :

- Fournir le **certificat de radiation** de l'école précédente - à demander au (à la) directeur(trice).
- Demander également à l'école de nous transmettre le **livret scolaire** (par courrier ou via votre intermédiaire).

En plus de cette démarche administrative, vous pouvez rencontrer l'enseignant(e) pour évoquer les aspects pratiques et pédagogiques de la future scolarité de votre enfant.